



COMMISSION ORGANISATION DES COUPES DÉPARTEMENTALES

RÉUNION DU 20 JUIN 2023

Présents : M. Maillet - M. Lacour - M. Moukrim - M. N'Diaye - M. Lutz

Absent excusée: Mme Cyprien

INFORMATIONS IMPORTANTES

La commission informe que toutes les décisions en première instance sont susceptibles d'appel devant le comité d'Appel Chargé des Affaires antes dans les conditions de forme, de délai et de droit, prévues à l'article 31 du Règlement Sportif du District du Val d'Oise

POUR TOUTE DEMANDE DE DÉROGATION APPLICATION DE L'ART 20.3 DU R.S du D.V.O.F

ART 20.3 Si pour une raison quelconque un club fait une demande de dérogation, celle-ci doit obligatoirement être accompagnée de l'accord écrit de l'adversaire et parvenir au D.V.O.F le mardi précédent la date du match.

Tout club ne se conformant pas à cette procédure se voit infliger une amende fixée à l'annexe 2 du RS du DVOF.

COURRIER

Les clubs ne doivent traiter qu'une seule demande par courrier ou mail.

La commission rappelle aux clubs que pour tout courrier concernant leur rencontre, ils doivent impérativement indiquer sur papier officiel du club (un sujet par courrier), en précisant les indications suivantes en référence :

COUPE
CATÉGORIE
NUMERO DU MATCH DATE

Sans ces renseignements, les courriers ne seront pas pris en considération par la commission.
De plus, les clubs désirant un arbitre doivent formuler leur demande par courrier à la CDA.

COMMUNIQUÉ

La commission gère 17 coupes, ce qui représente un très grand nombre de rencontres. Des oublis ou des erreurs peuvent parfois se glisser au cours des différents tirages.

Nous demandons aux clubs d'être vigilants et de nous les signaler aussitôt, afin que nous puissions rectifier rapidement, tant que cela est encore possible.



ATTENTION

HORAIRES DES MATCHES DE COUPES (Sans Lever de rideau)

- 14 ans (U14) 15H00
- 16 ans (U16) 14H30
- 18 ans (U18) 14H30
- Seniors 14H30
- Seniors CDM 09H30
- Anciens /dimanche matin 09H30
- Féminines U15F U18F 15H00
- Et SENIORS

HORAIRES DES MATCHES DE COUPES (Avec Lever de rideau)

- 14 ans (U14) 13H00
- 16 ans (U16) 12H30
- 18 ans (U18) 12H30
- Seniors 12H00

INDEMNITÉS D'ARBITRAGE

Les indemnités d'arbitrage sont à la charge du Club qui en fait la demande, ou à la charge des deux Clubs dans le cas d'arbitres désignés par la Commission Départementale d'Arbitrage (Décision du Comité de Direction du 04 Mai 2001)

RAPPEL

Appels aux feuilles de matches soumis à amendes forfaitaires.
Merci aux clubs de communiquer leurs résultats le plus rapidement possible.



REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier chaleureusement le club du RC Gonesse ainsi que la Municipalité de Gonesse pour la mise à disposition de leurs infrastructures et pour l'accueil des finales de la Coupe du Val-d'Oise Crédit Mutuel. Nous tenons à remercier toutes les équipes présentes ainsi que leur staff pour le Fair-Play et le bon déroulement de ces finales de Coupe du Val-d'Oise - Crédit Mutuel.

MERCI

LISTE DES VAINQUEURS DE COUPE

FINALE COUPE DU VAL-D'OISE – CREDIT MUTUEL SENIORS CHALLENGE COUTELIER

SAINT OÛEN L'AUMÔNE AS

FINALE COUPE DU VAL-D'OISE – CREDIT MUTUEL SENIORS FEMININES

SARCELLES AAS

FINALE COUPE DU VAL-D'OISE – CREDIT MUTUEL U14 CHALLENGE LEFEBVRE

SARCELLES AAS



**FINALE COUPE DU VAL-D'OISE – CREDIT MUTUEL
U16**

SARCELLES AAS

**FINALE COUPE DU VAL-D'OISE – CREDIT MUTUEL
U18**

SAINT BRICE FC

**FINALE COUPE DU VAL-D'OISE – CREDIT MUTUEL
U15F**

SARCELLES AAS

**FINALE COUPE DU VAL-D'OISE – CREDIT MUTUEL
U18F**

SARCELLES AAS 2

**FINALE COUPE DU VAL-D'OISE – CREDIT MUTUEL
ANCIENS**

GROSLAY FC

**FINALE COUPE DU VAL-D'OISE – CREDIT MUTUEL
CDM**

SAINT BRICE FC

**FINALE COUPE DU VAL-D'OISE – CREDIT MUTUEL
+45 ANS**

NEUVILLE AS



***FINALE COUPE DU VAL-D'OISE – CREDIT MUTUEL
+55 ANS***

FC ST LEU 95

Animateur de séance : M. Maillet
Secrétaire de séance : M Lacour